



### COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES EHDA A

Rencontre du 22 mars 2022 à 19 h tenue au centre de services scolaire du Val-des-Cerfs

#### Présences

##### Parents

Bédard, Karine
Boissonneault, Julie
Brisson, Marc
Deneault, Jessica
Duchesne, Geneviève
Fillion, Simon
Harnois, Marjorie
Huard, Mélanie
Hurtado-Guzman, Patricia
Lambert, Suzie
Ledoux, Mélissa
Roy, Marie-Ève

##### Organismes

Bruneau, Mireille directrice adjointe services éducatifs  
Bissonnette, Marie-Josée représentante du personnel du soutien  
D'amour, Marie-France, CRDP  
Chartrand, Nathalie directrice adjointe école Du Phénix

##### Absents

Charbonneau, Annie  
Charbonneau, Gabrielle  
Hallé, William  
Lapointe, Jessica  
Lavoie, Krystelle  
Roméo, Isabelle



## **1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE**

Madame Lambert accueille le groupe et apprécie le retour en présentiel.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Lambert mentionne qu'il y aura 2 sujets à discuter au point 14. Questions diverses. 1- CC 2- Services d'aide du secteur adulte. Madame Bissonnette propose et monsieur Filion seconde l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé.

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JANVIER 2022**

Madame Boissonneault mentionne qu'il y a erreur au point 6, 1<sup>er</sup> paragraphe. Ce n'est pas dès le 21 avril, mais plutôt avant le 21 avril. Madame Lambert nomme que s'il y a d'autres camps de jour qui voudraient venir présenter leur offre, ça fera plaisir de les recevoir. Madame Boissonneault propose et madame Duchesne seconde l'adoption du procès-verbal.

## **4. PAROLE AU PUBLIC**

Pas du public.

## **5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Madame Lambert affirme qu'il n'y a pas de suivi de la dernière rencontre. Madame Bruneau veut revenir sur les documents concernant le PI qu'elle nous a présenté. Elle a vérifié et ils étaient disponibles seulement sur le site Internet du CSS. Maintenant, ils sont aussi sur le site des écoles.

## **6. BRIS DE SCOLARISATION ET ENJEUX DE LA PANDÉMIE SUR NOS ÉLÈVES**

Madame Bruneau explique qu'il y a beaucoup d'élèves en bris de scolarisation à l'heure actuelle. La pandémie a apporté beaucoup d'anxiété chez les jeunes, pour la plupart les élèves HDAA. Il se produit le phénomène de phobie sociale, les jeunes restent dans leur sous-sol et ne veulent plus sortir de la maison. Ce sont majoritairement des élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire, il y en a un peu au primaire en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Ce sont des situations difficiles puisque les parents sont dépourvus et souffrent. Les situations doivent être analysées une par une. Le département de pédopsychiatrie est actuellement très chargé par nos élèves.

Madame Lambert demande s'il y a encore du tutorat puisqu'il y a seulement 2 bulletins. Madame Bruneau répond que oui et qu'elle souhaite, de même que le directeur Éric Racine, revenir à 3 bulletins pour l'an prochain. On peut s'ajuster plus vite. Monsieur Filion nomme que les ajustements se font habituellement après le 1<sup>er</sup> bulletin, c'est un réflexe d'avant.

Madame Bruneau évoque que le taux de décrochage est élevé et que la motivation des élèves de 2<sup>e</sup> secondaire est un enjeu majeur. Monsieur Brisson mentionne avoir lu un



article du CSS Val-des-Cerfs afin d'utiliser l'intelligence artificielle pour obtenir des données et aider dans la lutte au décrochage scolaire. Va-t-on avoir de l'information sur les résultats ? Madame Bruneau explique que c'est monsieur Racine qui s'occupe du dossier. On réfléchit actuellement, on va avoir les données, mais qu'est-ce qu'on fait avec ? On réalise que ce n'est pas toujours ceux en difficultés qui sont à risque de décrocher. Par exemple, des élèves qui réussissent avec des résultats de 70%, qui sont pris dans la masse sont à risque. Et ce sont des cas comme ceux-là qui passent inaperçus, qui sont oubliés. On pourrait donc les cibler plus rapidement.

Madame Chartrand nous explique les portraits de classe qu'elle utilise et révisé quelques fois dans l'année. Ils regardent les comportements, les difficultés académiques et attribuent des couleurs, vert, jaune et rouge. Cela permet d'adapter les mesures pour mieux aider les élèves. Ce ne sont pas nécessairement les élèves en rouge qui vont décrocher. Il faut trouver d'autres raisons qui vont les garder à l'école.

## **7. PLAN D'INTERVENTION**

Madame Lambert nomme qu'il y a des plans d'intervention qui ne sont pas faits ni révisés. Qu'elle ait la bonne procédure quand il y a de quoi qui ne marche pas ? Madame Bruneau explique que les parents doivent en parler avec la direction de l'école. Ensuite si la problématique n'est pas résolue, les parents doivent aviser le service à la clientèle, ou appeler aussi les plaintes. Les dossiers arrivent souvent sur son bureau.

Madame Lambert fait mention qu'à l'ouverture des PI, le feuillet EHDA A devait être remis aux parents. On avait fait cette demande dans nos recommandations l'année dernière et cela ne se fait pas. Il y a également des parents qui n'ont pas reçu la lettre expliquant les choix. Ils ont reçu un PI dans le sac d'école de leur enfant sans la lettre qui explique qu'ils ont le choix de signer ou pas le plan, qu'ils peuvent demander une révision et une rencontre.

Madame Lambert porte à l'attention des membres que parfois il y a les enseignants de l'an dernier sur le plan, que le plan devrait être révisé avant d'être remis aux parents. Madame Bruneau et madame Chartrand nous expliquent comment le logiciel SPI n'est pas convivial. Elles sont d'accord que les plans devraient être révisés avant de les envoyer.



## **8. SUIVI SUR LE PROCESSUS DE CLASSEMENT**

Madame Bruneau mentionne qu'elle travaille actuellement dans ce processus. Avant de transférer un élève en classe spécialisée, les services éducatifs doivent s'assurer que d'autres moyens ont été tentés. Lorsque les élèves vont en classe TSA, souvent ils n'en sortent pas. Ce qui est certain pour le moment, c'est qu'il y aura ouverture de classes Indigo au secondaire puisque le bassin du primaire transfère au secondaire. Il y a aussi beaucoup d'enfants dans les maternelles 4 ans avec de grands besoins. Ils ont de multiples handicaps.

Madame Harnois demande si présentement les enseignants savent dans quelle classe les élèves iront? Madame Bruneau répond qu'ils seront avisés des classements à la mi-mai.

Une demande est lancée afin de comprendre les classes DGA et les classes au régulier avec modifications. Madame Bruneau explique que ça prend 2 ans de retard. Quand on est en modifications, la diplomation du secondaire ne se fait pas par le parcours standard. Il y a d'autres parcours pour y arriver qui sont différents. Madame Huard explique que précédemment c'était automatique lorsqu'un élève allait en classe Indigo, il était en bulletin modifié. Ce n'est pas tous les élèves TSA qui rencontrent des difficultés académiques. Il faut porter attention et s'assurer que toutes les adaptations nécessaires ont été mises en place.

Madame Bruneau explique que les orthopédagogues ont beaucoup de formation et ils les impliquent à faire descendre ces informations. C'est souvent la compréhension qui diffère d'une personne à une autre des adaptations versus des modifications. Monsieur Brisson questionne à savoir s'il n'y a pas des cadres qui définissent ces concepts? Madame Bruneau répond que oui, mais qu'il faut comprendre l'essence et ça se passe par des discussions pédagogiques. Si l'on veut changer les classes DGA, il faut s'attaquer à ça. Monsieur Filion demande s'il y a un nombre de temps lorsqu'un élève est en modifications afin qu'il puisse revenir au non modifié. Madame Bruneau explique que c'est au secondaire qu'on le voit si l'élève a vraiment 2 ans de retard.

## **9. BUDGET**

Monsieur Brisson mentionne que le solde du budget est de 1,578\$ et qu'il n'y a pas eu de nouvelles dépenses. Les dépenses déjà comptabilisées étaient d'environ 400\$ pour les webinaires et de 22\$ pour du déplacement.

## **10. CONSULTATION PO-04**

Madame Bruneau explique que cette politique va passer demain au conseil d'administration. Madame Bédard nomme l'erreur à la page 4, au point 2.2.1, dernière phrase du 5<sup>e</sup> paragraphe. Ce n'est pas un d (d'applique) mais plutôt un s (s'applique). Madame Bédard demande ce que signifie CS à la page 6. Madame Bruneau répond que cela représente le côté anglophone puisqu'eux n'ont pas changé pour un Centre de services scolaire.



Monsieur Brisson questionne sur les objectifs de cette politique. Madame Bruneau explique que cela détaille chaque cadre budgétaire. La directrice des finances doit présenter tous les détails aux conseils d'administration. Madame Lambert explique que pour obtenir les détails des enveloppes budgétaires remises aux écoles cela se passe aux rencontres des CÉ. Madame Bédard demande si cette politique existait avant. Madame Bruneau répond que oui, c'est qu'elle a été adaptée pour représenter les conseils d'administration, modifier les commissions scolaires en centre de services scolaire et enlever commissaires. Les commentaires doivent être envoyés au secrétariat général avant le 29 avril.

Madame Lambert questionne à savoir s'il y a un budget quand un élève HDAA aux adultes dépasse les heures? Quand un élève fait un DEP en 3 800 heures et qui se fait normalement en 3 600 heures, il doit déboursier lui-même la somme à raison de 150\$ de l'heure à l'enseignant. C'est suffisant pour en décourager plusieurs. Madame Bruneau ne peut pas répondre puisqu'elle ne connaît pas beaucoup le secteur des adultes.

## 11. CONGRÈS FCPQ

Madame Lambert demande qui souhaiterait aller au congrès de la FCPQ le 28 mai à Victoriaville. Il y a madame Boissonneault qui est intéressée. Le sujet est le rôle des parents en éducation. Madame Huard propose et monsieur Filion appuie pour payer les frais d'inscription, la nuit à l'hôtel et le déplacement. Monsieur Brisson nomme une conférence qui a eu lieu le 12 mars dernier avec l'institut des troubles d'apprentissage. Cette conférence donnée par monsieur Alain Caron, psychologue, portait sur l'apprentissage et les fonctions exécutives. Madame Roméo qui a assisté à cette conférence explique que ce n'est pas l'intelligence qui est en cause dans les problèmes d'apprentissages, mais plutôt l'organisation du travail. Des conseils pour aider les enfants ont été donnés. Monsieur Brisson nomme d'autres conférences telles que : meilleures stratégies d'étude pour mieux se concentrer et mémoriser, comment aider les enfants en classe et mieux apprendre de saines *stratégies*. Ceux qui sont intéressés, en faire part à monsieur Brisson qui a un code pour y assister, il doit être utilisé avant le 15 avril. Il y a aussi le congrès en ligne qui a lieu cette semaine du 23 au 25 mars. La prochaine Journée-parents offerte par L'institut des troubles de l'apprentissage aura lieu le 14 mai avec le thème : À chacun son apprentissage. Le but sera d'apprendre et adopter de saines stratégies afin de mieux s'organiser. Plus on le fait jeune, plus ce sera facile.

## 12. MOT DES DÉLÉGUÉS

Madame Huard explique qu'au comité de parent il y a eu une présentation de la fédération des C.P. Il y a eu l'élection du district 2 puisque la personne a démissionné. C'est madame Lambert qui a été élue afin de remplacer le poste pour terminer l'année. À partir de demain, la période électorale débutera pour 3 districts en élection pour un mandat de 3 ans. Les postes devront être élus pour le 15 juin. La politique des frais chargés aux parents a été discutée, le travail se fait en collaboration avec le CSS. La politique sera adoptée jeudi de la semaine prochaine et ensuite une consultation sera lancée. Une lettre a été envoyée au CSS afin de soulever la problématique d'intimidation



rapportée par les parents. Le comité va travailler avec le CSS pour contrer ce fléau. Madame Boissonneault mentionne qu'au forum de la FCPQ, en avant-midi un plan nommé PRI, plan de réussite individualisé a été présenté. Ce plan fait état de communication, collaboration et suivis entre l'élève, l'enseignant et les parents. Ensuite en après-midi il y avait des capsules sur les parents engagés. Ça vulgarisait les attitudes clés que les parents doivent adopter dans les comités de parents afin d'avoir un leadership sans écraser. Il a aussi été expliqué que l'évaluation des besoins des élèves doit être faite sur une période de 10 mois. Afin de déterminer les droits et recours, nous devons y aller petit pas par petit pas.

### 13. CORRESPONDANCE

Madame Lambert avise qu'elle n'a rien reçu comme correspondance

### 14. QUESTIONS DIVERSES

1. Monsieur Brisson questionne si c'est 2 ans de retard pour aller en CC comment faire pour que tous les élèves n'aillent pas en CC? Madame Bruneau explique qu'en analysant les dossiers, ils doivent faire l'arrimage avec les attentes si la base n'est pas acquise. C'est souvent en 2e secondaire que ça se passe et ce sont régulièrement les mathématiques qui posent des problèmes. Madame Lambert explique qu'il y a des élèves qui échouent année après année sans obtenir de l'aide de certains enseignants. C'est dommage parce que les élèves sont pris en otage. Madame Harnois questionne à savoir si les enseignants sont évalués, sur la cadence, le rendement. Madame Bruneau répond que non, elle explique qu'au Québec il n'y a pas d'ordre professionnel comme en Ontario. Les enseignants ne sont donc pas assujettis à certaines règles, ils n'ont pas de rapport à rendre. C'est la direction qui doit faire des suivis avec les ressources humaines. Elle peut faire de la supervision pédagogique. Comme solution, on doit amener de la formation, on peut demander certains points. Madame Chartrand explique que du côté anglophone, des évaluations sont prévues dans les conventions tous les 5 ans. Ça fait partie de la culture entre l'employeur et le syndicat. Madame Bruneau mentionne que dans la nouvelle convention, un 30 heures de formation est demandé sur une période de 2 ans. Madame Roy apporte le point qu'un parent peut demander de ne pas avoir un enseignant qu'on connaît pour son 2<sup>e</sup> enfant. Madame Bruneau confirme le point. Elle ajoute que les parents ont la responsabilité de le nommer à la direction.
2. Madame Lambert se demande pourquoi le parent n'est pas le bienvenu au PI rendu aux adultes? L'élève a été habitué d'être suivi par ses parents tout son primaire et tout son secondaire. Il n'y a pas de transition? Concernant les services d'aide dans le secteur adultes, Suzie mentionne que des parents se font répondre que l'argent n'est pas là. Madame Bruneau prend les points en note sans répondre pour le moment. Monsieur Brisson explique qu'aux adultes, le PI n'est pas systématiquement reconduit. Il faut s'assurer des points à garder.



## 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Lambert rappelle que la prochaine réunion est programmée le 10 mai. Ensuite, ce sera le 14 juin. Mélanie Huard avise que le comité devra discuter des recommandations à la prochaine réunion du 10 mai.

La levée de l'assemblée se fait à 21h35 et elle est proposée par madame Harnois et appuyée par madame Roy.

SL/acb

Présidente,

Suzie Lambert